



ambition pour la biodiversité  
**BIODEV  
2030**



## Gouvernance du projet BIODEV2030 au Cameroun

### Organe 1 : TASK FORCE INTERSECTORIELLE du projet BIODEV2030

---

#### Description et rôle

En application de la convention de projet entre le WWF France et le WW CCPO, du document de projet (PTBA) et de la feuille de route de l'initiative BIODEV2030, la Task-force intersectorielle sera initié par l'UGP BIODEV2030 du Cameroun et aura pour mission de :

- Valider la programmation et suivre l'avancement des activités du projet BIODEV2030 ;
- Assurer la facilitation de la mise en œuvre du projet et son appropriation par le gouvernement du Cameroun et le secteur privé ;
- Donner des orientations stratégiques pour l'exécution des activités clé du projet ;
- Participer aux ateliers de cadrage, restitutions et de validation multi-acteurs des résultats des études réalisées dans le cadre du projet ;
- Participer au processus de dialogue multi-acteurs pour la prise des engagements volontaires et l'élaboration d'une version politiquement réalisable et bancable desdits engagements ;
- Participer à l'élaboration des stratégies sectorielles en faveur de la biodiversité dans les secteurs économiques clés identifiés par le projet et à leur validation par le gouvernement ;
- Assurer l'intégration des résultats et engagements en faveur de la biodiversité dans les propositions du Cameroun pour le cadre post 2020
- Participer à l'examen des propositions de projet dans le but de financer la mise en œuvre de certains engagements volontaires multi-acteurs pris dans le cadre du projet.
- Assurer et relayer les questions de plaidoyer liées au projet au sein de sa structure respective

#### Composition

- Point Focal Biodiversité et CT1 du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (Présidente)
- Ministère de l'Economie, du Plan et de l'aménagement du territoire (Vice-président)
- Ministère des Finances (Vice-président ; CT2)
- Ministère des Forêts et de la Faune (Directeur des Forêts et Directeur de la Coopération et des projets)
- Point focal WWF au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (Directeur de la Conservation et de la Gestion Durable des Ressources Naturelles)
- Ministère de l'Agriculture et du développement rural (DDA et DOPA)
- Ministère de l'élevage, des pêches et de l'Industrie Animale (Chef de la Division des Etudes, des projets et des Statistiques)
- Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (Chef de la Division des Etudes, des projets et de la Coopération)
- Représentant de la Task-force du secteur privé pour le REDD+ et BIODEV2030 (GFBC)
- Représentants des entreprises du secteur des Mines : SOCAMINE
- Représentants des entreprises du secteur Pétrolier : SNH
- Représentant les entreprises du secteur des infrastructures d'Energie : EDC
- Entreprise du secteur des Forêts
- Entreprise du secteur de l'Agriculture
- Entreprise du secteur des Pêches
- Entreprise du secteur de l'Elevage
- Un Organe de la société civile : le CEPHDAC
- WWF
- L'Agence Française de Développement.

### Organe 2 : Comité scientifique interne pour le suivi des études de l'initiative BIODEV2030

---

#### Description et rôle

En application de la section III des TDR de l'étude de l'empreinte sectorielle sur la biodiversité, le Comité dénommé « comité scientifique interne pour le suivi des études de l'initiative BIODEV2030 » aura pour mission de :

- Donner des orientations techniques pour l'exécution de l'étude de l'empreinte sectorielle sur la biodiversité et de l'étude approfondie des secteurs prioritaires ;
- Faciliter la mise à disposition d'études ; de bases de données ou de personnes ressources pouvant appuyer les consultants dans la réalisation des études diagnostic de BIODEV2030
- Surveiller la prise en compte de toutes les observations émises par les membres de la plateforme, les relecteurs du MINEPDED et les experts partenaires techniques au développement ;
- S'assurer de la structuration des rapports et la cohérence entre les chapitres en vue de leur finalisation ;
- Participer aux ateliers de restitutions et de validation multi-acteurs des résultats des études.

#### Composition

- Chargée de mission Agriculture et Biodiversité, AFD
- Chargé de projet Agriculture et Biodiversité, AFD
- Senior Country Conservation & Policy Coordinator, WWF Cameroun
- Chargée de programmes Internationaux projet BIODEV2030, WWF France



- Inspecteur N°1 au MINEPDED, relecteur chapitre 5 de l'évaluation BES
- Chef service régional du Développement Durable, relecteur chapitre 4 de l'évaluation BES
- Représentante du Ministère de l'Eau et de l'Energie au sein de la plateforme SPBES du Cameroun
- Chef de projet BIODEV2030, WWF Cameroun

Le Secrétariat du comité scientifique est assuré par l'UGP BIODEV2030 du WWF

### **Organe 3 : Partenariat officiel avec le Ministère de l'environnement (MINEPDED) (MOU)**

---

#### Description et rôle

Un MOU existe entre le WWF Cameroun et le Ministère de l'Environnement (MINEPDED) depuis juin 2015 et ce dernier avait une durée de cinq ans. Arrivé à expiration depuis juin 2020, il a été renégocié les 27 et 28 Avril 2021 au cours d'un atelier à Douala.

Les engagements du MINEPDED vis-à-vis du WWF déclinés dans ce MOU sont les suivants :

- Assurer le parrainage institutionnel de certaines initiatives de levées de fonds et des projets mis en œuvre par le WWF ;
- Solliciter en cas de besoin l'appui technique du WWF dans le cadre du développement des outils politiques, législatifs et réglementaires relevant de la compétence du MINEPDED ;
- Informer le WWF sur les appuis des autres partenaires dans les projets communs qui font partie des domaines identifiés dans le présent Protocole, en vue d'une synergie d'actions et de la mise à disposition du WWF des documents pertinents en cas de besoin ;
- Impliquer le WWF dans les délégations gouvernementales de négociation sur l'environnement, la biodiversité, le climat, le carbone, etc. ;
- Participer aux missions conjointes de suivi-évaluation des activités retenues dans le cadre de la mise en œuvre du présent Protocole ;
- Mobiliser des fonds de contrepartie et autres sources de financement pour l'accompagnement de la mise en œuvre du plan de travail conjoint ;
- Prendre en compte dans le cadre des activités conjointes les engagements du WWF en matière de respect des droits de l'homme et de la mise en œuvre de sa politique sociale et son cadre de sauvegardes environnementales et sociales.

Le WWF s'engage en retour à accompagner le MINEPDED dans les domaines divers dont celui de la promotion de la biodiversité. Cet accompagnement prend les formes suivantes :

- Appui technique dans la conception et la réalisation des projets et activités ;
- Développement de la finance climatique et des financements innovants ainsi que la mobilisation des ressources financières, matérielles et humaines, pour la mise en œuvre des activités ;
- Contribution au renforcement des capacités du MINEPDED ;
- Promotion des efforts du MINEPDED à travers son réseau mondial ;
- Communication au MINEPDED des plans de mobilisation des financements, des rapports sur les progrès accomplis ou de tout autre document pertinent ;
- Appui à l'élaboration des notes techniques sur les thématiques relevant de son domaine d'expertise afin de faciliter la prise de décision et la mise à la disposition du MINEPDED de toute autre information pertinente ;
- Promotion des droits de l'homme, de l'accès aux ressources des peuples autochtones et des communautés locales et des mesures de sauvegardes environnementales et sociales ;
- Promotion de la mise en place des mécanismes de recueil des plaintes et de gestion des conflits liés à la biodiversité, à l'environnement, à la protection de la nature et au développement durable ;
- Appui à la politique nationale et à la mise en œuvre des initiatives de restauration forestière et des paysages dégradés.

#### Composition

La responsabilité du suivi quotidien de la mise en œuvre dudit protocole incombe aux Points Focaux respectifs désignés par les Parties (Ministère de l'Environnement et WWF).

### **Organe 4 : Plateforme IPBES du Cameroun (Plateforme Nationale de l'interface Science-Politique pour la Biodiversité et les services Ecosystémiques)**

---

#### Description et rôle

Il s'agit d'une plateforme créée par décision N°00184/D/MINEPDED/NBSAP du 09 Novembre 2017 du Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable. Ceci conformément aux engagements pris dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique et de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) créée en 2012 en tant que plate-forme pour les évaluations mondiales, régionales et thématiques et le développement d'outils de soutien aux décideurs politiques sur la base des connaissances scientifiques disponibles sur la biodiversité et les services écosystémiques. La plateforme nationale SPBES tout comme la plateforme IPBES est chargée au Cameroun :

- D'assurer la fiabilité des sources de données utilisées pour les évaluations sur la biodiversité et les services écosystémiques ;
- D'approuver les méthodes d'analyse proposées pour l'évaluation ;
- De l'implication des acteurs clés dans toutes les évaluations nationales des données sur la biodiversité et des services écosystémiques à travers la participation des institutions clés et les experts dans la conduite des évaluations ;
- De veiller à l'utilisation des résultats de l'évaluation dans la production de divers rapports pertinents pour la biodiversité et les services écosystémiques
- De valider toutes les évaluations nationales sur la biodiversité et les services écosystémiques qui comprendront entre autre :
  - o Le rapport de cadrage pour toutes les évaluations sur la biodiversité et les services écosystémiques
  - o Les rapports sur les évaluations nationales sur la biodiversité et des services écosystémiques pertinents réalisés pour soumission aux différentes conventions et protocoles relatives à la biodiversité



- Les rapports d'évaluation thématiques sur la biodiversité et les services écosystémiques réalisés par des institutions ou organisations de recherche
  - Les policy briefs et des autres outils d'information qui ont été développés pour les principaux décideurs et gestionnaires de la biodiversité dans les secteurs publics et privés.
- D'approuver l'équipe des experts identifiés pour mener l'évaluation.

#### Composition

Président et Vice-président :

- Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (Président)
- Représentant du Ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation (Vice-Président)
- Représentant du Ministère des Forêts et de la Faune (Vice-Président)

Membres :

- i. Les institutions de prise de décision
  - Représentant du Ministère de l'Environnement
  - Représentant du Ministère de la recherche scientifique
  - Représentant du Ministère de l'Enseignement Supérieur
  - Représentant du Ministère des Forêts et de la Faune
  - Représentant du Ministère de l'Agriculture et du Développement Durable
  - Représentant du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
  - Représentant du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique
  - Représentant du Ministère de l'Eau et de l'Energie et
  - Représentant de l'Institut National de la Statistique
- ii. Les instituts de recherche
  - Deux représentants des Universités nationales
  - Représentants de l'académie des sciences
  - Représentant de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement
- iii. Six membres des ONG et OSC
- iv. Représentant du réseau des chefs traditionnels
- v. Représentants des Partenaires d'appui pour un projet d'évaluation sur la biodiversité et les services écosystémiques

Secrétariat technique

- Responsables du but stratégique A de la stratégie et plan d'action national pour la biodiversité (NBSAPII)
- Le secrétariat de l'organisation exécutant un projet d'évaluation sur la biodiversité et les services écosystémiques
- Expert (s) d'un partenaire d'appui pour un projet d'évaluation sur la biodiversité et les services écosystémiques

### **Organe 5 : Groupe de travail restreint WWF - Ministère de l'environnement (informel)**

---

#### Description et rôle

Il s'agit d'un groupe de travail informel dont le rôle est le travail en collaboration pour :

- La révision du PTBA du projet BIODEV2030 et la prise en compte des priorités Gouvernementales en matière de Biodiversité et concernant le cadre post-2020
- L'implémentation des activités du projet parrainé par le Ministre de l'Environnement, le Secrétaire Général ou le PF CDB (ateliers de lancement, rencontres bilatérales de haut niveau, etc.) ;
- La collaboration pour la sélection des Consultants en charge de la réalisation des études du projet et le suivi des résultats des études au sein des comités scientifiques ;
- La collaboration pour la validation des études par la plateforme IPBES du Cameroun logée au sein de ce Ministère
- La collaboration pour les consultations nationales liées au cadre post-2020 et l'appropriation des engagements volontaires dans la position du Cameroun pour un cadre post-2020 ambitieux et réaliste.

#### Composition

Au sein du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) les membres sont : Le Point Focal CDB/Conseiller Technique N°1 et son équipe.